Une nouvelle dynamique pour les politiques de conservation du patrimoine monumental



Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : Avis et Rapport
Traité par : Section du Cadre de vie

Adopté le : 22/10/2008
Mandature : 2004-2010

Rapporteur :

Aillagon Jean-Jacques

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION
Enjeu de l'action publique depuis deux siècles, le patrimoine monumental est soumis à de fortes contraintes malgré un régime de protection qui s'est renforcé au fil des ans. Partant du constat que les ressources qui sont consacrées aux momuments ne sont pas toujours à la mesure des besoins, l'avis du Conseil s'attache à déterminer comment assurer leur conservation de manière plus efficace et rationnelle. Il préconise une mobilisation très large de la société, en prenant en compte les responsabilités historiques de l'Etat, mais aussi le rôle croissant des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux.
Descripteur Eurovoc :

protection du patrimoine, monument, collectivité territoriale, financement, pouvoirs publics, propriété publique, fiscalité, patrimoine architectural, mécénat, France
Domaine Eurovoc :
Droit

© - copyright CESE - Novembre 2026